



Issus de cinq SEL implantées dans le Centre-Ouest de la France, 77 biologistes ont acté, le 3 mars dernier, la naissance d'une nouvelle entreprise libérale intitulée Laborizon. Elle a été créée pour être un outil au service de leur exercice professionnel mais aussi au service de la qualité de l'offre de biologie médicale aux patients et aux prescripteurs de leurs territoires.

La création de Laborizon est le fruit de plus d'un an de travail qui a consisté à chercher puis à inventer un modèle d'entreprise capable à la fois de préserver les valeurs et le statut libéral de ses membres mais également de mener à bien la réalisation d'un projet médical ambitieux et novateur. « Cette année de travail nous a permis de créer une entreprise de professionnels libéraux pérenne et prête à développer son projet médical et professionnel avec le soutien de ses équipes. Nous pensons avoir bâti un modèle solide qui apporte des solutions concernant trois points essentiels à nos yeux : le respect de notre statut libéral, l'intégration des jeunes confrères et donc la préparation de l'avenir de l'entreprise, et la recherche de moyens pour développer notre projet médical »,

a expliqué Patrick Foloppe, président de Laborizon.

En actant ainsi cette création, les 77 biologistes médicaux libéraux impliqués ont :

- rassemblé les forces de 5 SEL (10 000 dossiers patients/jour) sous le pilotage d'une structure unique dont la gouvernance a été réfléchi et structurée autour de neuf biologistes médicaux ;
- accepté de revoir leur rémunération et de mettre en commun leurs bénéfices en vue de futurs investissements ;
- choisi de s'appuyer sur BPI France, présent au capital à hauteur de 10 %, un partenaire solide, créé par les pouvoirs publics pour accompagner sur les territoires la croissance des entreprises.